

Avis OAI sur le projet de règlement grand-ducal établissant le fichier écologique des essences

,	Sommaire		
	1.	Considérations générales.	2
	2.	Méthodologie.	2
	3.	Avis sur le projet de règlement grand-ducal établissant le fichier écologique des essences.	2
	4.	Conclusion.	2



1. Considérations générales

Face au changement climatique, le territoire luxembourgeois doit se doter d'un véritable outil afin de permettre aux propriétaires de parcelles de prévoir les essences adaptées pour une sylviculture résiliente.

Le règlement grand-ducal sous analyse entend guider ce public pour la plantation ou le rajeunissement d'essences en prenant en compte les conditions pédologiques, topographiques et climatiques du site visé. L'OAI s'en félicite.

2. Méthodologie

Le présent avis a été établi notamment suite à l'analyse par le Conseil de l'Ordre et par la délégation OAI « Programme Forestier National ».

3. Avis sur le projet de règlement grand-ducal établissant le fichier écologique des essences

La formulation « liste des essences forestières adaptées à la station » porte à confusion en suggérant l'existence que d'une seule station. Une formulation du type « liste des essences forestières adaptées aux stations luxembourgeoises » serait plus adéquat. Il en est donc de même pour le titre de l'annexe 1.

L'OAI note une contradiction entre le paragraphe située dans l'exposé des motifs citant qu'il existe une application web, développée et <u>mise en place</u> par le Gouvernement, fournissant un résultat d'analyse pour une parcelle donnée et la mention sur le portail de l'environnement que le « fichier écologique des essences » est une application web qui est <u>en voie de</u> développement⁽¹⁾.

Un éclaircissement mériterait d'être apporté afin d'éviter toute confusion.

En tout cas, l'OAI estime cet outil d'une grande valeur, mettant l'accent sur la digitalisation.

4. Conclusion

L'OAI est en mesure de marquer son accord sur le présent projet de règlement grand-ducal sous réserve de la prise en compte de ses remarques.

Luxembourg, le 19 décembre 2023

Pour l'Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils

Michelle FRIEDERICI Présidente Patrick NOSBUSCH Vice-Président

Pierre HURT Directeur

1

\$

⁽¹⁾ https://environnement.public.lu/fr/natur/forets/gestion_durable_forets_publiques.html (mise à jour de la page au 16/10/2023)